

Journaux d'éducation, éducation par le journal *

Un « journal d'éducation », c'est le journal qu'un éducateur (précepteur ou parent) tient de son activité éducative : il y consigne et évalue son propre travail pédagogique, et note l'évolution de son élève. Une « éducation par le journal », c'est une technique pour faire prendre en charge par l'élève, en l'obligeant à tenir lui-même un journal, sa propre éducation. C'est un des moyens possibles pour atteindre le but de toute éducation : rendre l'individu capable de se diriger seul, d'être autonome ; mais, bien sûr, c'est aussi l'occasion pour l'éducateur de lui inculquer sa morale. La passerelle entre les deux activités, c'est la pédagogie par l'exemple : ou bien on donnera à lire périodiquement à l'élève le journal que le maître tient de son éducation, ou bien on tiendra le journal de l'élève à sa place et on le lui donnera à lire, jusqu'à ce qu'il soit capable de le tenir lui-même.

Dans tous les cas, il s'agit d'une éducation individuelle (préceptorat) ou familiale, jamais d'une éducation dans un cadre collectif, collège ou pension. Comme la plupart des autres avancées du journal personnel, ces nouvelles techniques apparaissent vers 1770-1780. Dans les chapitres suivants, j'en développerai deux exemples, l'un célèbre, celui de Madame de Genlis, l'autre obscur, à Lausanne en 1795. Il s'agira ici d'abord de dresser un panorama, qui ne saurait être qu'un inventaire classé. On aimerait pouvoir dégager des lignées simples, ou discerner des influences claires. Celle de Rousseau est certainement forte, mais indirecte. Jamais, dans *l'Émile*, il ne mentionne le journal, ni pour le précepteur, ni pour l'élève. Mais en incitant les parents éclairés des classes supérieures à prendre en main l'éducation de leurs enfants, à un moment où par ailleurs, dans ces mêmes classes, on faisait un usage de plus en plus « privé » du journal, il a pu contribuer à déclencher l'écriture de journaux d'éducation. Faut-il créditer le mouvement philanthropiniste allemand, initié par Basedow (1723-1790), de l'innovation qu'est l'éducation par le journal ? C'est possible, mais on verra que les disciples de Basedow ont eu sur ce point des positions divergentes, d'autre part leurs idées ont-elles vraiment pénétré en France à cette époque ? Quant à Madame de Genlis, son roman pédagogique à succès, *Adèle et Théodore* (1782), est-il une cause ou lui-même une conséquence ? À ces incertitudes d'influences s'ajoutent la variété des pratiques et la rareté des exemples, que parfois nous connaissons directement (certains journaux ont été conservés), parfois seulement par des prescriptions ou des allusions. Paysage morcelé, lumières indirectes, questions en suspens.

Parmi les questions qu'on peut se poser, il y a celle de la féminisation de ces pratiques au XIX^e siècle : le « journal d'éducation » deviendra vite une spécialité maternelle, associée à la chronique familiale : on verra cette tendance s'esquisser dès les années 1780 ; d'autre part l'éducation par le journal sera surtout pratiquée auprès des filles, à partir de la première communion – c'est sans doute seulement après le Concordat que ce « nouveau régime » sera établi – un régime dont j'ai montré dans *Le Moi des demoiselles* comment il avait dominé le XIX^e siècle.

Le journal d'éducation

Pour classer les différents journaux d'éducation que j'ai rencontrés, il faudrait croiser trois variables : le journal est le fait soit d'un précepteur, soit d'un parent ; il est soit

* Inédit

strictement quotidien et détaillé, soit tenu globalement de loin en loin ; il reste inconnu de l'enfant, ou bien il lui est communiqué. Il y a donc au moins huit variétés possibles. Pour simplifier, j'examinerai successivement deux grandes classes : les journaux de précepteurs, les journaux de parents.

Précepteurs

Le journal de Bernard de Bonnard, par lequel je commencerai, est certainement le plus accompli de tous. Sur la recommandation de M^{me} de Genlis, Bernard de Bonnard a été engagé en 1778 par le duc de Chartres comme sous-gouverneur de ses deux fils, Louis-Philippe et Antoine, 5 ans et 3 ans. Trois ans plus tard, le 5 janvier 1782, M^{me} de Genlis se fera elle-même nommer « gouverneur » de l'ensemble des enfants et contraindra Bernard de Bonnard à la démission, après l'avoir discrédité auprès des parents. Cet honnête homme, poète à ses heures, éducateur consciencieux et modéré, fort attentif et affectueux avec ses élèves, et conscient de l'importance de sa charge, a eu l'idée, pendant l'été de 1779, de transformer en journal les lettres qu'il envoyait régulièrement à la duchesse de Chartres pour la tenir au courant de l'éducation de ses fils. Ce journal, tenu quotidiennement du 1^{er} septembre 1779 jusqu'au jour de son éviction, le 5 janvier 1782, et même un peu au-delà, est entré aux Archives nationales en 1974. Je renvoie à la belle présentation qu'en a faite Dominique Julia, qui par ailleurs a transcrit l'ensemble du journal et envisage de le publier. Il y analyse le système d'éducation de Bonnard (éducation physique, formation du cœur, apprentissage de la civilité, recours aux jeux, instruction sans larmes), un système aussi moderne que celui que se vantera d'avoir pratiqué M^{me} de Genlis.

Pour faire connaissance avec l'homme et avec son journal, le mieux est de lire l'avertissement qu'il a placé, après coup, en tête de son manuscrit (voir Annexe 1). On remarquera qu'il ne s'appuie sur aucune tradition. Il ignore, semble-t-il, l'existence du journal d'Héroard. L'idée ne lui est d'ailleurs pas venue tout de suite, il l'a découverte progressivement. Il avait tant de plaisir à tenir la mère de ses petits élèves au courant de leur vie quotidienne, qu'il a regretté d'être lui-même privé du plaisir de se relire, et du soutien d'une mémoire écrite. D'où le projet de transformer les lettres en un journal, qu'il communiquera de temps en temps à la mère. On est frappé, en lisant ce préambule par l'importance que Bonnard accorde à son plaisir, et par le rôle qu'il attribue au secret dans la jouissance de ce plaisir. Les journaux que son successeur, le pauvre M. Le Brun, tiendra à partir de 1782 sur ordre de M^{me} de Genlis, paraissent, à côté du sien, de laborieux pensums. Son journal est détaillé, mais non systématique : il choisit, dans la vie quotidienne, ce qui fait sens, il suit un certain nombre de fil conducteurs, et il s'exprime librement, familièrement. Il n'écrit pas sous surveillance des autorités (les parents), et il peut écrire sans se surveiller, puisque ce journal ne tombera jamais sous les yeux des enfants. En tenant ce qui aurait pu n'être qu'un journal professionnel, il découvre les charmes de l'écriture intime, il s'y ébroue joyeusement :

Je cause, je jase, je bavarde, je rabâche, je dis trop, parce que je dis tout, ou du moins parce que je veux tout dire. Cela peut être, et cela serait si j'écrivais pour être lu par d'autres yeux que par ceux d'une mère, ou pour être relu par d'autres que par moi. Mais je suis bien assuré de pas ennuyer cette tendre maman, et de me procurer à moi-même un grand plaisir en écrivant ceci aujourd'hui et en le relisant quelque jour. J'en suis si convaincu que j'aime mieux répéter que d'oublier. Je regrette tout ce que j'ai oublié, tout ce qui est échappé à ma mémoire ; quand quelque chose me revient, je me hâte vite de le fixer, je le laisse aller sous ma plume ; quoiqu'il ne soit pas à sa date, je ne le trouve point déplacé. Le défaut d'ordre ici ne nuit pas à l'intérêt. (352 AP 8, p. 84)

Cette joie aura des suites : Bonnard est si heureux d'écrire la vie quotidienne de ses élèves qu'il souffre des limites d'un journal qui ne concerne que sa vie de sous-gouverneur : il voudrait fixer sa vie entière. La seconde année, il n'y tient plus : le 12 mai 1781, il ouvre, parallèlement au journal d'éducation, un journal personnel secret, qu'il tiendra jusqu'à sa mort en 1784. En tête de la première entrée, il place en exergue une citation de Perse : « Secreti loquimur ». De mai 1781 aux premiers mois de 1782, on possède donc parallèlement les deux journaux, professionnel et personnel, tous deux plus ou moins secrets. On peut donc y lire, par exemple, un double récit de la fatale journée du 5 janvier 1782, mais également y suivre, dans les mois qui ont précédé, les sournois préparatifs de M^{me} de Genlis. Une fois Bonnard chassé, son journal d'éducation n'a plus de raison d'être, mais il va l'habiller d'un Avertissement et d'un impressionnant Index thématique, sorte de table des matières du Traité d'éducation qu'il aurait pu lui servir à écrire. Stoïque, Bonnard se tait en public, et n'alimente pas les polémiques et moqueries qui accompagnent la promotion de M^{me} de Genlis, et sa propre éviction. Mais il se pourvoit en appel devant la postérité. Le journal personnel secret va, lui, continuer jusqu'à sa mort, il y notera les fluctuations de ses sentiments et jusqu'aux séries de rêves (ou de cauchemars) dans lesquels M^{me} de Genlis reviendra le hanter. En juillet 1783, il place sous le signe de Montaigne un Avertissement liminaire (voir Annexe 2) : certes, Montaigne n'est pour rien dans l'origine de ce journal, mais Bonnard nous dit avoir rejoint son projet, qui était de se mieux connaître pour... faire sa propre éducation.

Bonnard n'a pas instrumentalisé son journal d'éducation. Il ne le lit pas aux enfants, il ne le tient que pour sa gouverne et son plaisir. Et puis les deux petits garçons sont encore trop jeunes pour qu'il les pousse à faire un journal. Ce qui en tiendra lieu, c'est une charmante habitude, née d'un jeu des enfants eux-mêmes, celle de « tenir conseil » :

30 juillet [1780]. Messe... catéchisme... belle écriture... Après dîner les Princes jouant, ils se cachent dans l'embrasure de la fenêtre et appellent cela le conseil ; Prieur, M^r de Broval, l'abbé Guyot se joignent au conseil successivement, je m'y joins après eux, grande acclamation, de quel avis êtes-vous, bon ami ? – Je suis de l'avis que les petits enfants deviennent raisonnables, que les fous deviennent sages, que les dos ronds s'aplatissent, que les cols de grue se redressent, que les enfants volages deviennent appliqués, que les forts ne maltraitent pas les faibles, etc., etc. Chacun se reconnaît et personne ne contredit, on est enchanté de donner son avis pour se réformer soi-même. Enfin je résous le conseil à s'assembler deux fois la semaine et le conseil s'y décide avec joie... Heureux hasard qui m'a procuré un moyen admirable de former nos chers Princes et de les diriger par eux-mêmes... C'est une bonne journée pour moi que celle-ci... [...] (352 AP 8, p. 274)

Au début, le « conseil » semble avoir été un lieu de discussion théorique sur des sujets moraux, mais on en arriva vite à la pratique d'une sorte de confession. Le 28 novembre 1780, « Bon Valois [Louis-Philippe] qui pressent mes reproches me propose d'écrire lui-même chaque jour ses fautes sur un papier blanc et de me les remettre tous les soirs pour que je puisse les rapporter au conseil ». On voit donc l'enfant, chaque jour de cette semaine-là, écrire sur son papier. Arrive le jour du conseil... On lira en annexe 3 une série de petits comptes rendus de séances de ce conseil, qui se tient en général le samedi. Louis-Philippe a-t-il continué à tenir ainsi un journal de ses fautes ? Pas systématiquement, semble-t-il. Mais quand M^{me} de Genlis prendra les rennes du gouvernement, elle commencera par supprimer des sortes de confessions en public, qu'elle réprouve absolument.

Son système à elle sera fort différent, aussi extraverti que celui de Bonnard avait été introverti, aussi intrusif qu'il fut discret. Sous-gouverneur, Bonnard n'avait pas demandé aux différentes personnes qui constituaient « l'éducation » de tenir un journal. Elle le fit, pour

qu'il n'y eût pas une minute où chacun, éducateur ou enfant, ne fût sous ses yeux. Elle-même tint un journal, miroir qu'elle tendait chaque soir aux enfants. Le prochain chapitre sera entièrement consacré à une présentation de ce système qui rappelle le « panoptique » de Bentham. J'éviterai de me répéter en lui laissant ici le soin de résumer elle-même son système, comme elle le fit en 1825 quand elle publia ses *Mémoires* :

Je priai M. Lebrun de faire un journal détaillé de la matinée des princes, jusqu'à onze heures, en laissant une marge pour mes observations. J'écrivis les premières pages de ce journal. Ces pages contenaient des instructions particulières pour M. Lebrun, sur l'éducation des princes. M. Lebrun m'apportait tous les matins ce journal, je le lisais sur le champ ; je grondais ou je louais, je punissais ou je récompensais les princes, en conséquence de cette lecture. Dans le cours de la journée, j'écrivais à la marge mes observations, et le soir je rendais le journal à M. Lebrun, qui me le rapportait le lendemain. À la fin de l'année, ces cahiers formaient un bon volume, je les gardais tous ; ce qui a formé autant de volumes que d'années. En outre, je faisais un journal particulier de tout ce qui se passait entre les enfants et moi, j'y joignais mes exhortations ; tous les soirs, je leur lisais le détail de la journée, et je le leur faisais signer à tous : ainsi je pouvais rendre compte de leur éducation minute par minute. J'avais pensé que ces journaux auraient un grand intérêt pour M. le duc et madame la duchesse de Chartres ; mais ils n'ont jamais voulu les lire, disant qu'ils s'en rapportaient entièrement à moi. Ils ont été continués avec la plus scrupuleuse exactitude, jusqu'à la fin de l'éducation ; ils sont aujourd'hui entre les mains de M. le duc d'Orléans, à qui je les ai tous remis. J'ai cité beaucoup de fragments de ces journaux dans *les Leçons d'une gouvernante*, que je publiai, comme je l'ai dit, étant encore en France, en 1790. (*Mémoires*, 1825, III, p. 148-149)

Sa mémoire la trompe un peu : les *Leçons* ne furent écrites et publiées qu'en 1791. Elle ne lut son journal particulier aux enfants qu'à partir de 1786 et ne le leur fit signer qu'à partir de 1790. On verra plus loin le détail de cette histoire étonnante. Nous ne connaissons ses journaux que par les citations qu'elle en fait elle-même dans les *Leçons*, mais trois volumes du journal de Le Brun, conservés à Chantilly, nous donnent une idée du système, dont elle décrit bien ici le fonctionnement. Ajoutons qu'elle menait de front plusieurs éducations : aux quatre enfants princiers s'ajoutaient ses deux filles, un neveu et une nièce et deux filles adoptives ! Dans ses *Mémoires*, elle omet de parler d'un journal qu'elle tint de septembre 1783 à juin 1784 pour terminer l'éducation de sa fille Pulchérie (17 ans). Son dernier biographe, Gabriel de Broglie, qui a eu accès à ce journal, fait un croquis saisissant de la pédagogie de choc qu'elle employa pour rendre sa fille mariable (voir Annexe 4). Ici, certes, elle n'est plus « gouverneur », mais mère, mais elle emploie le même système qu'avec ses élèves princiers : un journal quotidien détaillé, dont la lecture est proposée (imposée) chaque jour à la jeune fille, mais où la mère ne semble pas avoir gardé la mesure qu'elle observait avec les princes.

Le journal d'éducation quotidien, tenu par un gouverneur, est-il un privilège réservé aux princes ? Beaucoup de familles nobles ou de la haute bourgeoisie avaient aussi recours à des gouverneurs ou gouvernantes pour encadrer l'éducation de leurs enfants. On en verra plus loin un exemple, en 1795, dans une famille de la riche bourgeoisie lyonnaise émigrée à Lausanne. Le précepteur (anonyme) qui tient ce journal a l'air de considérer la technique comme entrée dans l'usage : elle n'en est pas pour cela plus efficace, puisque son journal ne pourra qu'enregistrer l'échec total de cette éducation. Mais force m'est de constater qu'en France du moins, pour l'instant, je n'en connais aucun autre exemple avant Bernard de Bonnard, ni aucun après mon précepteur lausannois de 1795. Le journal d'Héroard, publié en 1863, n'a pu servir de modèle. Les traités sur l'éducation des princes ne mentionnent pas le journal parmi les obligations des éducateurs. Tout se passe comme si le journal d'éducation

quotidien tenu par un gouverneur n'était apparu en France, très fugitivement, que dans les dernières décennies du XVIII^e siècle, à l'intersection de deux phénomènes, l'un, ascendant, la pratique du journal, l'autre déclinant, l'éducation des princes et l'emploi de « gouverneurs » dans la haute société. Mais peut-on raisonner sur trois cas ? Mon information est-elle suffisante ? Attendons.

Parents

Même si les exemples n'en sont guère plus nombreux, les journaux d'éducation tenus par des parents sont une « variété » promise à plus d'avenir. Il suffit de voir la place de choix que tient, à l'époque, l'éducation des enfants dans des journaux « généraux », comme ceux du baron de Prangins (voir xxxx), et surtout dans celui du marquis de Bombelles (voir xxxx), qui a entrepris son journal personnel le jour de la naissance de son premier fils, en le lui destinant. Du XIX^e siècle à nos jours, on trouvera bien des exemples de tels journaux d'éducation, qui sont d'ailleurs autant des éléments de chronique familiale que des procédés pédagogiques (en 1997, l'exposition *Un journal à soi* en avait montré une série). Pour la période ici envisagée (1750-1815), j'ai repéré quatre journaux d'éducation parentaux. Ils ont en commun d'être fortement influencés par Rousseau : ils sont le fait de « nouveaux parents » qui prennent en charge directement l'éducation des enfants. Ils ont aussi en commun de n'être jamais quotidiens : il ne s'agit pas d'accumuler des observations minutieuses et routinières, mais de dégager, de proche en proche ou de loin en loin, l'essentiel, d'analyser, de faire des bilans. Parfois instruments pédagogiques, ils sont le plus souvent tenus surtout par amour pour les enfants, destinés à construire leur future mémoire et à leur servir plus tard d'exemple pour l'éducation de leurs propres enfants.

Le premier texte que j'ai trouvé n'est pas vraiment un journal : il a néanmoins sa place ici, comme signe de l'évolution des sensibilités et des stratégies d'écriture. Michel Cousin, avocat du roi à Dieppe, a eu en 1771 un fils, nommé comme lui Michel, dont la naissance l'a comblé de joie (c'est son second enfant, il avait eu une fille quatre ans plus tôt). Il va l'élever avec sa femme à la manière de Rousseau : allaitement maternel, pas de langes ficelés, pédagogie moderne, etc. Cet enfant merveilleux, précoce, intelligent, gentil, dont il est persuadé qu'il ne ressemble à aucun autre, meurt à l'âge de six ans, en 1777 – et le long texte, sans titre, que nous avons sous les yeux, raconte sa vie exemplaire. C'est un chant de deuil en forme de chronique d'éducation : tous les progrès, faits et gestes de l'enfant sont y détaillés, à partir d'une relecture du livre de comptes familial et, peut-être, de notes prises sur le moment. Au bout de 175 pages, quand l'enfant a trois ans, le texte s'arrête, sans qu'on sache pourquoi. Douleur trop forte, d'avoir à détailler ces progrès annulés par la mort ? Naissance d'un nouvel enfant ? Nous ne saurons jamais. Ce journal d'après-coup, très impressionnant à lire, est un mémorial vraiment intime, écrit dans la solitude de la douleur, qui n'avait guère d'autre destinataire possible que l'auteur et sa femme.

Nous voici, au début des années 1780, dans une autre famille très moderne, celle des Coquebert de Montbret. Lui, diplomate et géographe, décide en 1784 de tenir le *Journal de la vie d'Ernest*, son fils né en 1781 : il commence par un grand rattrapage, un journal d'après-coup qui le mène de la naissance de l'enfant au moment présent, récit dans lequel il englobe secondairement sa fille Cécile, née en 1782 ; mais ensuite il est trop occupé, ses affaires l'empêchent de continuer, il abandonne... Le relais est pris par sa femme qui, fin 1784, commencera le *Livre de Cécile* : elle aura plus de constance et tiendra ce journal, sous forme de bilans annuels, jusqu'au mariage de sa fille. À partir de 1792, quand Cécile a dix ans, le journal lui est communiqué et fonctionne comme « lettre de direction ». Il sera également communiqué par la mère au jeune homme qu'elle souhaite pour époux à sa fille, Alexandre

Brongniart. Je ne peux que renvoyer aux chapitres consacrés ci-dessus (p. xxxx) à l'extraordinaire réseau des journaux des familles Coquebert de Montbret et Brongniart : ils convaincront, s'il en est besoin, du lien étroit entre le journal d'éducation et les autres pratiques d'écriture familiale (y compris épistolaire).

Une dizaine d'années plus tard, nous voici à Genève chez un avocat, René-Guillaume Prevost-Dassier. Il a deux enfants, Marianne, née en 1785 et Charles, né en 1786. Comme Coquebert de Montbret, il n'a l'idée de tenir un journal que lorsque ses enfants ne sont plus des bébés et atteignent un âge respectable (quatre et trois ans) : il commence donc par un rattrapage. Mais à la différence de Coquebert, il va mener de front à égalité le suivi des deux enfants (fille et garçon ne sont pas élevés de la même manière, mais reçoivent la même attention), et surtout persévérer, puisqu'il tiendra fidèlement ce journal jusqu'à leur entrée dans la vie adulte en 1805 (Marianne se marie, Charles est placé dans une maison de commerce). Le journal n'est nullement quotidien, il n'est tenu que de loin en loin (quatre pages par an en moyenne) pour noter les événements importants, les seuils franchis, et faire de petits bilans. Je renvoie à l'analyse qu'a faite Anna Conti de cette éducation « moderne » inspirée de Rousseau. Dans les marges, Prevost-Dassier note d'un mot les sujets abordés, préparant ainsi une information rassemblée à la fin dans un index détaillé, qui rend le journal facilement consultable. Ce mémorial a dû être ensuite transmis aux enfants, mais il n'y pas trace que le père le leur ait communiqué au fur et à mesure, encore moins qu'il les ait incités à tenir eux-mêmes un journal. C'est un pur journal d'éducation, sans éducation par le journal. Prevost-Dassier est respectueux de l'intimité de ses enfants. On le voit bien quand, en 1803, il fait allusion à des confidences que vient de lui faire son fils, et aux conseils qu'il lui a donnés. On n'en saura pas plus : c'est entre eux. On pourra lire ci-après le préambule qui explique son projet (Annexe 5). Mais son ton solennel ne donne pas une idée juste de l'allure familière, rapide, attentive et tendre avec laquelle il l'a exécuté.

Retour chez les Coquebert : Cécile, devenue M^{me} Brongniart, tient de 1801 à 1810, le journal d'éducation de son premier enfant, Adolphe (voir ci-dessus p. xxxx). Elle a ensuite eu deux filles, dont il ne semble pas qu'elle ait suivi l'enfance par écrit, mais l'une d'elle, Mathilde, devenue mère à son tour en 1830, tiendra un journal d'éducation de son fils, qui malheureusement mourra à l'âge d'un an. Le journal d'éducation, apparu dans les dernières décennies du XVIII^e siècle sous les auspices de Rousseau, est sans doute devenu rapidement une pratique assez courante. On l'utilise même comme procédé dans des romans : à la fin de *Valérie* de M^{me} de Krüdener (1803), le héros, Gustave, prend connaissance sur son lit de mort du journal que sa mère a tenu de son enfance ! Il est une composante des chroniques familiales, comme celle d'Alix de Lamartine, commencée en 1800. De Marie d'Agoult à Françoise Dolto (pour ne prendre que des exemples célèbres), nombreuses sont les mères qui ont pris la plume pour accompagner l'enfance et l'éducation de leurs enfants. Ce qui est frappant, c'est que les pères, très présents dans la première génération inspirée par Rousseau (Cousin, Coquebert de Montbret, Prevost-Dassier, mais aussi le baron de Prangins et Bombelles), semblent ensuite s'effacer au profit des mères, dont cela va devenir la spécialité.

Je rêve d'un livre qui réunirait, transcrits et dûment annotés, les journaux d'éducation de Cousin, du couple Coquebert, de Prevost-Dassier et de Cécile Brongniart, et donnerait un portrait sensible de cette époque à travers ses « nouveaux parents ».

L'éducation par le journal

Cela semblerait la suite logique du journal d'éducation, et pourtant rien n'est moins sûr. De plus, les traces de ce genre de pratique pédagogique sont souvent indirectes, les écrits des enfants ayant disparu. Je distinguerai deux degrés dans les stratégies possibles : l'éducation passive, l'éducation active.

Éducation passive

Il s'agit de donner à l'enfant à écouter, ou à lire lui-même, le journal de l'éducateur. On verra plus loin (p. xxxx) le modèle (fictionnel) de cette stratégie proposé par M^{me} de Genlis dans *Adèle et Théodore*, stratégie qu'elle a pratiquée dans la réalité, d'abord avec sa fille Pulchérie, en 1783-1784, puis avec les princes à partir de 1786 (en 1790-1791, ils devront même signer pour attester qu'ils ont bien lu). C'est ce que fait également à partir de 1792 Mme Coquebert avec Cécile, même s'il ne s'agit pas là d'un journal quotidien, mais d'un bilan fait de loin en loin. Dans deux cas, celui de Louis-Philippe comme celui de Cécile, cette imprégnation passive a eu plus tard des conséquences, l'adolescent ayant pris à son tour le rôle du diariste – mais il faut bien voir que ces « transfusions de surmoi », si je puis dire, n'ont fonctionné que dans des contextes d'amour intense.

L'éducateur peut aussi, à la limite, écrire à la place de l'enfant son journal et le lui donner à lire ou à recopier. C'est, semble-t-il, ce qu'avait l'habitude de faire Rosalie Jullien avec ses deux garçons, Marc-Antoine (né en 1775) et Auguste (né en 1779), quand ils étaient tout petits – du moins c'est ce qu'on peut inférer de certains passages de sa correspondance. « J'ai fait lire Auguste, je lui ai commencé un journal », écrit-elle à son mari le 5 septembre 1785, et à son fils aîné le 19 septembre elle précise : « Je fais le journal de ton frère exactement, et je l'ai fait lire tous les journaux de 1784. Plus de Berquin, plus d'autres lectures que nos vieilles écritures, et il s'en amuse beaucoup ». Marc-Antoine évoquera plus tard (voir p. xxxx) cette pratique ludique et affectueuse qu'il a transformée dans son *Essai général d'éducation* (voir p. xxxx) en un inquiétant système intrusif dont on peut espérer qu'il n'ait jamais été appliqué.

Un document trouvé à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne m'a fait rêver, en me montrant, dans le cadre d'une éducation princière, un exemple parallèle. M^{elle} Esther Monod, gouvernante ou institutrice de la grande duchesse Hélène Pavlovna (1784-1803, fille de Paul 1^{er}), a tenu, de mars à mai 1792, un journal de la vie de sa jeune élève (« Je viens de vous quitter, Madame, et je m'occupe encore de vous en m'imposant la tâche d'écrire chaque soir l'histoire de votre journée. Il est au pouvoir de votre Altesse Impériale de rendre cette occupation aussi douce qu'agréable. C'est en me fournissant les moyens d'écrire beaucoup de bien »). Sur un autre cahier, on voit que la petite fille avait fait, en février 1792, un essai rudimentaire de journal, abandonné au bout de quatre jours. L'institutrice a donc pris le relais, elle devait lire ce journal à son élève, mais elle n'a elle-même « tenu » que trois mois.

Ces exemples disparates, les uns concernant de tout jeunes enfants, les autres des adolescents, dans des contextes très différents, rendent problématique toute généralisation. Il va en être de même pour l'éducation active, qui tient de si près à la première.

Éducation active

À la lecture d'*Adèle et Théodore*, on voit que les deux points forts de l'initiation active au journal sont le journal de voyage et les notes de réflexion morale. Le journal de voyage est un terrain idéal pour la pédagogie : le rythme du texte (et du travail à faire) est dicté par la réalité, l'objet du texte n'a pas à être inventé, mais observé, on peut s'appuyer sur des lectures ou de la documentation, enfin la destination sociale du texte justifie l'effort qu'on va demander pour la correction et l'élégance de l'expression, et apporte à l'élève une gratification très motivante. Faire un beau journal de voyage, c'est, dans le cercle familial, devenir auteur, au même titre qu'un adulte. Aussi le journal de voyage fait-il l'objet d'une vraie élaboration : notes prises sur le terrain, sans doute une première rédaction chaque soir, et surtout une mise en forme et une mise au net d'ensemble effectuée au retour. On en a un exemple impressionnant avec la *Relation de mon voyage de Paris à Besançon par Strasbourg et retour à Paris* que Mademoiselle de Mortemart, 10 ans, écrivit en 1769 et qu'on a publié récemment. C'est un récit « cousu main », élégamment écrit, bien composé, fortement documenté, qui étonne de la part d'une enfant de dix ans. Elle a dû être guidée, encadrée et corrigée par des adultes, mais je la félicite malgré tout très sincèrement, comme elle l'a sans doute été à l'époque. Son texte est une « relation », non un journal : c'est la forme habituelle des textes de voyage au XVIII^e siècle. Un journal à entrées datées sentirait trop le brouillon, on apprécie la forme récit qui sait enchaîner en gommant les redites. On préfère « Le 9 août, nous partîmes pour Besançon » à « 9 août. Départ pour Besançon ».

Madame de Genlis faisait faire à ses princiers élèves des récits de voyage chaque fois qu'elle les emmenait en tournée pour les instruire. Dans les archives de la maison d'Orléans, on trouve donc, de la main du jeune Louis-Philippe, un *Journal du voyage à Spa et Sillery (3 juillet-15 septembre 1787)*, 42 p., et un *Journal des voyages à la Trappe par Versailles, Mortagne, La Trappe, Conches, Saint-Leu, à Lamotte, à Amiens, Cherbourg, Brest et Saint-Gobain (3 juin-14 novembre 1788)*, 62 p. Il avait 14 ans au premier voyage, 15 au second. Le jeune Alexandre Brongniart, lui, a 16 ans quand il met au propre une *Relation d'un voyage de Paris à Dieppe fait par Al. Brongniart, sa mère et ses deux sœurs*, voyage du 11 au 27 septembre 1786 : c'est un consciencieux exercice de rédaction. Et on trouverait maint autre exemple de ces récits de voyage écrits en service commandé par des adolescents qui essaient leur plume ou font leurs premières armes en littérature. Cette écriture n'a rien d'intime, mais elle apprend à observer et à rédiger, elle donne l'habitude d'écrire selon le rythme du temps. Alexandre Brongniart, une fois rompu à la technique du journal de voyage, franchira le pas en l'appliquant à sa vie ordinaire, ce sera son *Journal sédentaire*, premier pas vers son journal intime.

Prudente, Madame de Genlis ne pousse pas ses élèves vers l'introspection, mais vers la vertu. Dans *Adèle et Théodore*, on voit M^{me} d'Almane relire et corriger le journal que sa fille Adèle tient des entretiens moraux qu'elles ont eus ensemble ; jamais elle ne lui propose de tenir elle-même un journal moral. Dans la réalité, de même, c'est M^{me} de Genlis qui fait, pour eux, l'examen de conscience de ses élèves : « Quand vous faites mal, je vous blâme sans aucun ménagement ; quand vous faites bien, je vous loue sans tournure : je vous dis, en toute chose, l'exacte et simple vérité » (31 octobre 1788, *Leçons d'une gouvernante*, I, 135). Elle ne délègue pas son rôle de boussole. Mais ne peut-on imaginer une éducation qui, sans renoncer au contrôle final, confierait à l'enfant ou à l'adolescent le soin de tenir un journal pour s'examiner et se juger ? Je n'en ai pas trouvé d'exemple en France, pour l'instant. En revanche la chose semble s'être pratiquée à la même époque en Allemagne ou aux Pays-Bas, sous l'influence du mouvement philanthropiniste.

Ce mouvement, qui a lancé en Allemagne dans les années 1770-1780 des idées très neuves (langue maternelle préférée au latin, éducation physique, travaux pratiques, leçons de

choses, etc.) et crée de petits établissements expérimentaux (appelés « philanthropinum »), et qui était d'autre part très attaché à l'éducation morale, sous l'inspiration du protestantisme et du piétisme, n'a pourtant jamais mis au centre de ses préoccupations la technique particulière du journal – c'est du moins ce qui ressort des deux synthèses qui existent en français sur ce mouvement, celles d'Auguste Pinloche (1889) et de Loïc Chalmel (2004). Cela tient sans doute au fait que les philanthropinistes s'attachaient surtout à réformer l'éducation collective, et que l'éducation par le journal convient mieux aux éducations particulières. Voici néanmoins quatre auteurs de ce mouvement qui ont abordé le problème du journal, de manière différente certes, mais, comme on va le voir, toujours dans un cadre plus ou moins collectif, où le contrôle final sur le contenu d'un journal individuel est exercé par un groupe. On n'est pas là dans une démarche visant à développer l'autonomie de l'individu, mais dans un système qui n'est pas loin de celui du panoptique.

Jean-Frédéric Simon (1747-1829), qui établit en 1779 une école de filles à Strasbourg, prévoit juste, pour l'équipe enseignante, la tenue collective d'un « journal moral » qui opère un suivi du comportement des élèves, et dont un extrait concernant chaque élève est donné, en fin de trimestre, à ses parents. Rien d'une éducation par le journal

Peter Villaume (1746-1806) a publié en 1786, dans l'ouvrage collectif de J. H. Campe, *Allgemeine Revision des gesamten Schul- und Erziehungswesens*, un essai intitulé « Sur la manière de rendre les enfants obéissants et de les faire céder sans qu'ils deviennent des êtres sans volonté ou de leur donner de la force de volonté sans obstination ». Pour lui, il n'est pas question de faire tenir un journal aux enfants eux-mêmes : ils ne maîtrisent pas assez l'écriture, et ils seraient trop partiaux. C'est à l'éducateur de noter leurs fautes ou faux pas, en se limitant à ce qui est important, et à ce que l'enfant, revenu au calme, pourra reconnaître comme mal. Les faits seront notés bruts, au fautif de les commenter : il s'agit de lui enseigner à se juger lui-même. Chaque semaine ou chaque mois (pas tout de suite, pour que la passion soit retombée, mais sans trop tarder pour qu'on n'ait pas déjà oublié), le journal sera donc lu à cet effet devant l'enfant, seul ou, selon les cas, en présence d'autres maîtres ou camarades.

Christian Gotthilf Salzmann (1744-1811) semble d'un avis différent. Dans un prospectus présentant son école de Schnepfenthal, il propose que chaque petit pensionnaire, à partir de l'âge de dix ans, tienne un journal dans lequel il inscrira les mots et les choses qu'il a appris dans la journée, les petits événements, les expériences acquises. Ce sera un bon exercice, et cela permettra aux parents et aux enseignants de mesurer combien, ou combien peu, leurs enfants ou élèves ont appris. On voit qu'il ne s'agit pas du tout, comme chez Villaume, d'un journal moral, mais plutôt d'un cahier de suivi des acquisitions scolaires, qui permettra de mesurer l'efficacité de son école !

Christian Felix Weisse (1726-1804), enfin, prône la lecture à haute voix, dans le cercle familial, d'un journal personnel tenu par chaque enfant. On pourra lire (Annexe 6) le charmant texte dans lequel il décrit sa méthode et énumère ses avantages : l'enfant améliorera en même temps sa conduite (par peur d'avoir à les avouer en public, il évitera les fautes) et son style ! Il donne ensuite en exemple sa petite Charlotte, qui nous détaille sa journée d'un mercredi 13 septembre, avec ses petites fautes, son emploi du temps minuté et toutes ses bonnes actions.

Nous touchons du doigt ici la différence des cultures. Certes Mme de Genlis connaissait Basedow (dans *Adèle et Théodore*, elle mentionne son ouvrage *Éducation des princes destinés au trône*), et les philanthropinistes se sont intéressés à Berquin et à *L'Ami des enfants*. Mais on imagine mal, en France, dans les années 1780, ce genre de débats et de pratiques. Et j'avoue avoir longtemps ignoré, avant de me lancer dans cette étude, le philanthropinisme. Son importance m'est apparue à la lumière des recherches de Rudolf

Dekker et Arianne Baggerman autour de l'extraordinaire journal de Otto van Eck, journal qui servira, en cette fin de chapitre, de repoussoir à la tradition française.

Qui est Otto van Eck (1780-1798) ? Son père est un magistrat hollandais, ami des Lumières, qui prendra part aux révolutions bataves. Otto a dix ans et demi quand il commence en 1791 à tenir un journal à l'instigation et sous le contrôle de ses parents. Ce journal, qui compte 1560 pages, il le tiendra (assez irrégulièrement à la fin) jusqu'à l'âge de 17 ans. Il mourra de tuberculose l'année suivante. Pour ses parents, il s'agit à la fois de suivre de près leur enfant (ils lisent régulièrement son journal) et de le faire participer activement à sa propre éducation. Leur idéal pédagogique est de lui faire maîtriser ses émotions, distinguer le bien et le mal et se conduire selon la raison.

On saisira la ligne générale de ce journal dans la note suivante : « Ce matin, quand maman a lu mon journal de la semaine, elle m'a dit que cette manière de le tenir n'était pas de son goût, et qu'au lieu de noter mes jeux et mes leçons, qui sont presque les mêmes chaque jour, je devrais m'occuper de mes conduites raisonnables et des passions qui me guident ou des fautes dont je me rends coupable. Cela, je dois l'avouer, est certainement mieux » (16 mai 1795). Otto essaya certes à plusieurs reprises d'utiliser ce journal pour défendre sa propre cause contre ses parents, et parfois tenta d'abandonner le journal lui-même. Lors d'une reprise, au moment même où il met fin à sa révolte, on le voit la manifester une dernière fois sous la forme admise de l'aveu : « La raison pour laquelle je n'ai pas tenu mon journal depuis si longtemps est que j'ai volontairement arrêté de le tenir, dans l'espoir qu'on l'oublierait complètement et que je pourrai l'abandonner pour de bon » (2 septembre 1794). En reprenant son journal, il se constitue prisonnier. Prisonnier du regard de ses parents, dont le système de contrôle peut être comparé à celui imaginé par Bentham en 1780. Mais ce « panoptique », le système du journal l'intériorise. Et le regard que Otto peut porter sur lui-même est d'une sévérité sans doute exagérée. Le jour de ses quinze ans, il dresse un sombre bilan : « J'ai déçu les attentes de mes parents. J'ai négligé leur souci de ma santé, de ma tenue, de ma propreté et de ma vigueur. Je n'ai pas non plus réussi à gouverner mon âme selon la vertu chrétienne, en aimant Dieu plus que tout autre chose, en traitant mes semblables comme je souhaiterais qu'ils me traitent. Le bon exemple de mes parents d'un côté, leurs avertissements et punitions de l'autre, ne m'ont pas aidé à éviter les mauvais exemples. Je ne suis pas assez maître de mes passions, au contraire, ce sont mes passions qui m'ont guidé » (5 juillet 1795). Le journal d'Otto, en même temps qu'il est l'instrument de son éducation, en donne un tableau détaillé : extension progressive de la sociabilité de l'enfant, comptes rendus de ses lectures, apprentissage avec ses différents maîtres et bien sûr, omniprésence des leçons et exemples de ses parents. Leur idéologie rationnelle et optimiste doit beaucoup, semble-t-il, à l'influence maçonnique. En tout cas on voit Otto lire, en traduction hollandaise, l'article cité plus haut de notre philanthropiste allemand, au demeurant franc-maçon, C. F. Weisse. Bien sûr, il le lit sur le conseil de son père...

Dans leur étude sur le journal d'Otto, Rudolf Dekker et Arianne Baggerman soulignent qu'on connaît en Hollande, pour cette période, une douzaine d'autres journaux d'enfants, il est vrai bien moins développés que celui d'Otto. Celui-ci reste exceptionnel. Il n'a été découvert qu'à la fin des années 1980, et son texte intégral publié en 1998. On peut lire aujourd'hui en traduction anglaise, sinon le journal lui-même, du moins l'étude magistrale que ses deux découvreurs et éditeurs lui ont consacrée, *Child of the Enlightenment* (2009). Le chapitre II de ce livre traque, dans les domaines anglophones et germanophones, tous les précurseurs qui ont pu inspirer au père d'Otto l'idée de faire tenir un journal à son fils. Aucune source française n'y est mentionnée, même si par la suite, on voit que figuraient parmi les lectures du petit Otto *Les Veillées du château* et *Adèle et Théodore*, de M^{me} de Genlis.

Mais qui sait si, en France, d'ici dix ou vingt ans, on ne découvrira pas, soigneusement conservé dans les archives d'une famille attachée à son passé, le journal de quelque Otto français, qui bouleversera le paysage ?

*

ANNEXES

1

Avertissement du *Journal d'éducation* de Bernard de Bonnard

(Archives nationales, 352 AP 7)

On peut chercher l'histoire de ce gros livre dans ce gros livre même, si l'on est curieux, et on l'y trouvera. Il a été écrit jour par jour depuis le 1^{er} 7^{bre} 1779 ; ce qui précède cette époque a été rédigé pendant l'été de cette même année 1779, une grande partie sur les lettres par moi écrites à M^{de} la Duchesse de Chartres, qu'elle voulait bien, disait-elle, me confier pour écrire l'histoire de ce qu'elle aimait le mieux, et celle par conséquent qu'elle aimerait le mieux à lire.

Dans la grande entreprise dont j'étais chargé, rien n'était plus utile que ce journal... J'y lisais le passé, le présent, l'avenir... Rien ne me fut plus agréable que l'idée que j'en conçus, si ce n'est son exécution. Je ne puis exprimer combien j'ai eu de plaisir à l'écrire, combien j'en avais à le lire... J'ose croire que j'en aurai encore à le relire... Je m'y verrai toujours homme de bien, toujours occupé de ce qui devait m'occuper sans cesse... En le relisant, mon cœur ne me reprochera rien, je me dirai : on pouvait y apporter plus de talent, mais non pas plus de zèle, plus de courage, plus de suite, plus de douceur, plus de patience, plus d'envie de bien faire, plus de conscience, plus de vérité... J'ai tout dit, jusqu'aux torts que je puis avoir eus... C'est mon âme, c'est mon esprit ; c'est l'âme et l'esprit de mes élèves : c'est notre histoire à tous. Cette histoire est petite ; mais elle peut, elle doit intéresser les pères, les mères, les instituteurs, les bons cœurs, les bons esprits. Ce journal, tel qu'il est, ne fait pas un bon livre ; il ne peut pas même faire un livre ; mais je dis de bonne foi que ce sont d'excellents matériaux pour faire un excellent ouvrage... Ah ! s'il eût été continué comme il devait l'être, si au lieu de trois, il renfermait dix années... quinze années... de cette volumineuse collection, de ces gros manuscrits *in folio*, que j'aurais fait deux jolis, deux bons, deux charmants petits volumes *in 12* !

J'ai eu un regret, un grand regret en écrivant chaque jour cette histoire de chaque jour, c'est de l'avoir toujours soigneusement cachée à mes dignes coopérateurs, à cet excellent abbé Guyot, à ce bon M^r Prieur, à M^r de Rochemont et de Broval, à tous ces honnêtes gens qui m'étaient si chers, que j'honorais et que j'aimais également... Mais je ne pouvais le leur montrer, c'est le secret qui fait la liberté, j'aurais peut-être été moins franc sans le vouloir, je l'aurais craint du moins... La moindre gêne m'eût ôté mon plaisir et m'eût même privé de l'utilité de mon entreprise... Je comptais la leur montrer un jour, à la fin de notre carrière commune... La mienne a fini trop tôt... Aujourd'hui la lecture de mon manuscrit leur serait inutile. Elle renouvellerait nos regrets à tous, et mouillerait peut-être nos yeux de ces mêmes larmes, de ces larmes de tendresse et de douleur que fit couler notre séparation.

2

Avertissement du *Journal* personnel de Bernard de Bonnard
(précédé et suivi de citations des *Essais* de Montaigne)

(Archives nationales, 352 AP 4)

Je viens de remarquer ces deux passages en lisant les *Essais* : car je ne songeais guère à imiter Montaigne quand l'idée me vint d'écrire chaque soir en plus ou moins de mots l'histoire de chaque journée ; je voulais seulement me faire ma propre histoire en toute vérité et simplesse, non seulement celle des diverses positions où la fortune et ma destinée pouvaient me placer successivement, mais l'histoire de mes sentiments, de mes affections, de mes pensées à chaque jour de ma vie, de façon qu'un jour à venir et en tout temps, il me fût possible de me retrouver tel que j'étais à telle ou telle époque, de me comparer à ce que je suis, à ce que je serai, enfin de vivre avec moi-même... ce que je voulais faire je l'ai exécuté à peu près, et j'ai regret de n'avoir pas commencé plutôt. Peut-être en serais-je devenu meilleur... Il est vrai qu'il faut avoir vécu et réfléchi pour aimer à être soi-même son propre confident, à s'observer, se peindre, se raconter... La jeunesse vit plus avec et dans les autres, que dans et avec soi. Peut-être aussi que cette idée ne me fût pas venue dans toute autre position que celle où j'étais quand j'ai commencé ceci. J'écrivais chaque soir l'histoire de la journée de mes deux jeunes princes, la mienne était alors liée à la leur, et je ne pouvais pas l'écrire dans le gros livre qui ne regardait qu'eux et mes rapports avec eux. Quoi qu'il en soit, je ne me suis point repenti de cette résolution ; bien au contraire ; j'en ai eu plus d'une raison de m'en applaudir, puisque mon rôle près de ces chers élèves devait finir si tôt et pour une cause si extraordinaire, il m'a été, il me sera toujours utile de pouvoir rendre compte de chaque journée que j'ai passée dans mes nobles fonctions, de toutes leurs occupations, de la moindre de mes intentions, enfin de tout ce qui nous était commun, dans nos rapports mutuels. Si j'eusse achevé cette éducation, cette suite de mémoires journaliers auraient fait un cours d'institution, au moins très intéressant et peut-être infiniment utile pour ceux qui auraient eu un jour la même tâche à remplir... Mais ne pensons point à cela ; soumettons-nous aux événements, résignons-nous à notre destinée ; parlons de nous à nous seuls, et puisque nous ne nous cachons rien ou presque rien, efforçons-nous de venir dès aujourd'hui dignes de notre propre estime.

Au château d'Harcourt ce 17 juillet 1783.

3

Extraits du *Journal d'éducation* de Bernard de Bonnard
Trois séances du « Conseil ».

(Archives nationales 352 AP 8, p. 308, 352 AP 9, p. 8 et p. 16)

(Louis-Philippe, duc de Valois, est appelé « Bon Valois », ou « Frère » ; Antoine, duc de Montpensier, est appelé « L'ami » ; « Bon ami » est le nom que les enfants donnent à Bernard de Bonnard).

2 X^{bre} [1780]

[...] Conseil tenu. Bon Valois ne voulait pas y assister, se reconnaissant trop coupable... Il y apporte son livre manuscrit, le journal de ses fautes... L'ami qui a été sage et qui n'a pas oublié qu'on lui a promis il y a huit jours de le nommer en plein conseil, s'il l'était, l'ami qui ce matin même est venu rappeler tout bas cette promesse à l'oreille de M^f

l'abbé, l'ami donc attendait la récompense de sa bonne conduite. M. Prieur veut qu'on le loue et qu'on l'admire ; je blâme l'exagération des éloges et cite les petites fautes échappées à celui qu'on veut trop louer. Pendant cette discussion le pauvre ami, les yeux baissés, le cœur palpitant, les mains tremblantes, n'ose proférer une parole, hésite, pâlit, est prêt à pleurer... enfin je me décide à le nommer honorablement et à titre d'encouragement... tout à coup l'ami reprend ses couleurs, sa joie, sa vie ; il s'élançait à mon cou, me serre dans ses bras, me remercie, nous embrasse tous, il est heureux... Quelle opinion ne peut-on pas concevoir d'un enfant à ce point sensible à la gloire... Frère rougit, et applaudit sans envie, quoique avec regret de ne point partager le triomphe de l'ami...

14 juillet [1781]

[...] Conseil à dix heures. Les promesses de lundi, les fautes de mardi, le mensonge de mardi au soir, le manque de confiance, l'oubli des promesses, les reproches que sa conduite a attirés à ses amis vendredi dernier, tout cela est retracé, rappelé, discuté avec tant d'énergie et du ton de l'affliction si vraie que ce cher Bon Valois qui avait commencé à s'accuser lui-même en parlant du jeune homme que ses amis avaient lâché une fois tout seul, reste immobile, les yeux baissés, sans parler, et comme accablé par la honte et le repentir. Rien de plus touchant que sa douleur... Prieur rapporte une faute infiniment grave de M^f de Montpensier qui, hier, s'est emporté jusqu'à battre son frère plusieurs fois dans le même quart d'heure... Pour réprimer un emportement si coupable, l'ami reçoit l'ordre de sortir du conseil : il est enfermé entre deux portes et de là il entend sans voir et sans être vu tout ce que le conseil pense de l'énormité de son action... Ce jour est un jour de douleur ; la séance finit tristement et nos visages conservent l'empreinte de la tristesse le reste de la matinée... L'effet est singulièrement marqué sur les deux jeunes cœurs : ils gémissent de bonne foi... Frère à midi et demi vient me dire que la leçon est finie ; il reste à la porte, n'osant me regarder et parlant d'une voix timide et humble... Pendant notre dîner le bon Prieur revient sur ce qui s'est passé et les menace d'être abandonnés par nous tous, s'ils ne répondent pas mieux à nos soins. À cette idée de séparation, les larmes inondent leurs visages, ils pleurent, ils crient, ils sanglotent ; Bon Valois maudit son apathie, sa nonchalance, il s'écrie : je m'en corrigerai, oui, je veux m'en corriger... L'ami n'est pas moins énergique... Au retour de la promenade dans les bas jardins, l'ami veut que je le regarde entrer chez la mère pour que je voie combien il s'est corrigé... Au coucher, je rappelle mardi, vendredi, samedi, sans dire plus et l'on m'entend.

29 juillet [1781]

Conseil après la messe... On y loue ce qui est louable, et Bon Valois à qui je parlais de la nécessité d'être poli, ou du moins de rendre le salut qu'on ne fait que nous prêter, lui disais-je, dans l'espérance qu'il sera rendu tout de suite, « Bon Ami, on fait plus que d'espérer, en saluant on exige... n'est-il pas vrai ? – Oui, cher ami, vous avez bien dit et mieux que moi ! En effet ce mot est excellent et pourrait être adopté par le meilleur écrivain. En sortant du conseil Bon Valois dit à M^f Prieur : voilà un conseil bien plus satisfaisant pour moi que les deux derniers... Plus j'avance et plus je m'applaudis de l'heureux effet de cette institution.

Extrait de : Gabriel de Broglie, *Madame de Genlis*, Perrin, 1985, p. 142-143.
 (Dans sa biographie du général de Valence, *Le Général de Valence ou l'insouciance et la gloire*, Perrin 1972, p. 64-66, Gabriel de Broglie évoque aussi ce journal)

En 1783 et 1784, Mme de Genlis consacra ses soins les plus assidus et parfois les plus pesants à sa fille Pulchérie. On n'appelait celle-ci que par le joli surnom de Péky. Elle était devenue, à dix-sept ans, une ravissante jeune fille, vive, enjouée, aimée de tous, jouant la comédie à la perfection, peignant et chantant très bien, mais enfantine d'esprit et de caractère, dissipée et peu soignée. Mme de Genlis se préoccupait à juste titre de son établissement, croyant avoir épuisé son crédit en obtenant pour sa fille aînée et pour son premier gendre places et logement au Palais-Royal. Elle se préoccupait aussi de la ruine vers laquelle s'avavançait inéluctablement son mari. Se donnant dix-huit mois pour parachever l'éducation de sa seconde fille, elle conçut pour elle un plan intensif qui devait compléter son instruction, former son jugement, mûrir son caractère, lui donner de réels talents dans les arts d'agrément, lui inculquer enfin le maintien, l'aisance et la grâce qui en feraient une personne accomplie. Pour atteindre cet objectif, l'éducatrice appliqua la recette déjà utilisée pour Louis-Philippe. Elle rédigea, à partir de septembre 1783, le journal détaillé de l'éducation de Pulchérie, relevant chaque jour, parfois sur plusieurs pages, tous les manquements à l'emploi du temps, à la discipline, à l'orthographe, comme à la délicatesse et à l'élégance, développant des observations sévères jusqu'à la férocité et exigeant de l'élève des réponses, c'est-à-dire des acquiescements et des résolutions. Toute attitude plate, commune, ridicule ou déplacée se trouvait dénoncée. En regard, le modèle proposé tendait toujours à la délicatesse et au piquant, à l'agréable ou au sensible. L'apparence et l'élégance tenaient dans ces préceptes plus de place que la morale. Les vertus se faisaient utilitaires. La piété s'ajoutait à ce code mondain comme un chapitre supplémentaire de bienséance.

Ce journal d'éducation fait apparaître l'exigence insatiable de Mme de Genlis et la réticence de Pulchérie à se plier. Les relations entre la mère et la fille se raidirent et le récit quotidien de cette entreprise de domptage, qui révèle un véritable acharnement pédagogique, contient de nombreux traits de cruauté. Mme de Genlis s'en est d'ailleurs expliquée sans embarras. Ses reproches n'étaient que des témoignages de sa tendresse passionnée et d'ambition pour sa fille et pour elle-même. « Je veux vous voir, lui disait-elle, telle que j'ai été dans ma jeunesse, c'est-à-dire sans qu'on ait eu un seul reproche à me faire et autre chose à me dire que cette phrase : vous étudiez trop, votre santé en souffrira... Vous serez mon chef-d'œuvre en fait d'éducation. Je vous aurai pétrie, formée, métamorphosée pour votre bonheur et pour le mien. » Un peu plus tard, Mme de Genlis faisait ce bilan en écrivant à sa fille : « Je m'étais flattée que vous auriez une instruction extraordinaire et des talents supérieurs, que vous seriez également citée pour votre conduite et vos talents. Vous n'avez remplie que la moitié de cette espérance. Je n'ai pas été raisonnable à cet égard. Ce fut ma vanité ».

J'ai souvent pensé qu'un des meilleurs moyens de perfectionner l'éducation, et d'y mettre cette méthode et cette suite si nécessaires pour en assurer le succès, et de tirer parti des fautes et des erreurs qu'on peut commettre, serait de tenir une espèce de *Journal d'Éducation*, qui deviendrait le dépôt de tout ce qui se passerait d'essentiel à cet égard, et dans lequel on découvrirait le principe et le développement du caractère et des talents des enfants et des circonstances qui auraient pu leur nuire ou les favoriser.

Je me suis occupé de ces objets intéressants longtemps avant d'avoir le bonheur d'être père ; et c'est dans le but de suivre au vœu que j'avais formé de me consacrer à l'éducation de mes enfants et de ne rien négliger pour la perfectionner, que j'entreprends cette espèce de journal.

Recevez-le, mes chers enfants, comme l'effet et l'expression de ma tendre amitié, et de la sollicitude paternelle qui ne cesse de s'occuper de vous ; conjointement avec votre excellente mère, qui vous a nourri de son lait, qui ne vous a pas perdus de vue un seul jour, et qui résistant sans peine aux distractions d'une discipline trop ordinaire, a su trouver son bonheur dans les douceurs de la vie domestique et dans les soins pénibles qu'exigeait votre première enfance.

Votre bonne santé, votre gaité et votre bon caractère nous donnent les meilleures espérances ; notre position dans une république libre, où la paix est enfin rétablie, et où fleurissent les sciences, les arts et le commerce ; une fortune médiocre, mais suffisante pour recevoir une éducation complète et pour vivre agréablement sans risquer d'être gâtés par l'opulence ; de bons parents et de bons amis ; un frère excellent sous tous les rapports, dont l'amitié n'a jamais souffert la moindre altération, et qui vous servirait de père si je venais à vous manquer ; tout concourt, mes chers enfants, pour vous promettre les plus heureux succès. Mais les circonstances sont rarement constantes, et c'est dans notre propre constance, dans notre attachement à l'ordre, à l'instruction, à la perfection physique et morale ; c'est dans cette noble ambition que vous aurez de mériter l'estime publique et l'attachement de vos parents et de vos amis ; c'est là où nous devons placer notre confiance.

Puisse cette confiance n'être point déçue ! et que votre bonheur, mes chers enfants, soit la récompense de nos soins.

Mon plan est d'inscrire successivement, sans travail et sans gênes autant que mes occupations me le permettront tout ce dont je croirai utile pour nous, ou pour vous, de conserver le souvenir.

6

Christian Felix Weisse, *Le Journal comme moyen d'éducation* (1791)

Extrait de Katharina Rutschky (ed), *Scharze Pädagogik, Quellen zur Naturgeschichte der bürgerlichen Erziehung*, Berlin, Ullstein, 1997, p. 185-186.

Traduit de l'allemand par Catherine Viollet.

J'ai oublié encore une sorte de distraction qui est agréable et utile pour mes enfants. À savoir que je les ai habitués à rédiger un journal de tous leurs actes et activités. Ils doivent y relater librement même leurs fautes, ce qu'ils font volontiers, car ils s'en délivrent ainsi avec un souvenir amical et aimant, tandis qu'en les cachant ils ont à craindre des reproches et des

remords insistants. À travers cela, ils apprennent à faire attention à leurs actes de manière précise et, comme leur journal est habituellement lu en notre présence à tous, ils font en sorte que ce soit un inventaire de leur bonne conduite plutôt que de leurs fautes. Comme en outre nous – leurs frères et sœurs et leurs maîtres – sommes les témoins oculaires de ce qu'ils font ou ne font pas, ils n'ont ainsi pas la possibilité de fabuler au lieu de dire la vérité : car ils seraient aussitôt contredits et couverts de honte. Un autre avantage est qu'ils apprennent à mettre de l'ordre dans l'organisation de leur temps : pouvoir constater, le soir ou le matin suivant, combien ils ont progressé ou régressé dans le Bien, de combien leurs connaissances ont été augmentées, et de quoi ils auront à se garder à l'avenir. Enfin ils apprennent aussi à écrire correctement, et à bien s'exprimer, librement, avec facilité. Mais c'est aussi pour eux-mêmes un grand plaisir. Chacun se réjouit, dans la mesure de sa bonne conduite, de récolter des louanges ; car je dois souligner, sans vanité paternelle, que la liste de leurs bonnes actions dépasse en effet largement celle de leurs mauvaises, quoi que l'on puisse dire par ailleurs de la méchanceté des enfants. Tout un chacun concentre son attention pour écouter la lecture du journal d'autrui, afin de pouvoir évaluer à quel point il a mieux utilisé son temps que l'autre. Ceci éveille en eux une noble stimulation ; et bien que la fierté soit habituellement une faute, je puis aisément leur pardonner celle qui se fonde sur la préférence du Bien.

BIBLIOGRAPHIE

Pour tout ce qui touche à M^{me} de Genlis,
on se reportera à la Bibliographie du chapitre suivant.

Sources inédites

Anonyme, *Journal d'éducation* [1795], 5 cahiers, Bibliothèque municipale de Grenoble, Ms 90545 (Voir ci-après p. xxxx).

Bernard de Bonnard, *Journal de l'éducation de Messieurs les ducs de Valois et de Montpensier* [1778-1782], Archives Nationales, 352 AP 7 à 9.

Bernard de Bonnard, *Journal* [1781-1784], Archives Nationales, 352 AP 4 à 6.

Alexandre Brongniart, *Relation d'un voyage de Paris à Dieppe fait par Al. Brongniart, sa mère et ses deux sœurs*, 1786, Bibliothèque du Muséum National d'Histoire Naturelle, Ms 2336, 9 p.

Cécile Brongniart, *Journal d'Adolphe*, collection particulière, transcription dactylographiée, 57 p.

Charles-Étienne Coquebert de Montbret, *Journal de la vie d'Ernest*, manuscrit, 11 p. Bibliothèque municipale de Rouen, Fonds Montbret, Ms 1014.

Charlotte Coquebert de Montbret, *Livre de Cécile*, manuscrit, 61 p. Bibliothèque municipale de Rouen, Fonds Montbret, Ms 1014.

Michel Cousin, [« Journal intime tenu par Michel Cousin, avocat du Roy »], sans titre, Bibliothèque municipale de Dieppe, Ms n° 98, 175 p.

René-Guillaume-Jean Prevost-Dassier, *Journal d'éducation commencé le 3^e juillet 1789*, Bibliothèque de Genève, Ms Suppl. 880, 78 f°.

Helena Pavlovna Romanova, *Journal [...] commencé le 10 de février 1792 [...]*, et *Journal [...] commencé le 1^{er} de mars 1792 [...] par M^{elle} Esther Monod*, Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, Fonds Monod, Ob 1 19/574 et 17/527.

Sources publiées

Mademoiselle de Mortemart, *Un merveilleux voyage. Le journal d'une enfant pendant l'été 1769*, Édition établie par Laetitia Gigault, Préface d'Isabelle Laboulais, Strasbourg, La Nuée bleue, 2006, 191 p.

Études critiques

Arianne Baggerman and Rudolf Dekker, *Child of the Enlightenment. Revolutionary Europe Reflected in a Boyhood Diary*, Leide, Brill, Series Egodocument and History n° 1, 2009, 554 p.

Arianne Baggerman et Rudolf Dekker, « Sensibilité et éducation d'un enfant à l'époque batave. Le journal intime d'Otto van Eck (1791-1796) », *Annales historiques de la Révolution française*, 2001, n° 4, p. 129-139.

Pierre Caspard, « Éducation et progrès. Ce que disent les écrits personnels », *Musée Neuchâtelois*, 1996, p. 273-289.

Loïc Chalmel, *Réseaux philanthropistes et pédagogie au 18^e siècle*, Berne, Peter Lang, 2004, 270 p.

Loïc Chalmel, « L'institution pour jeunes demoiselles de Strasbourg », in *Genre et éducation. Former, se former, être formée au féminin*, sous la direction de Bernard Bodinier, Martine Gest, Marie-Françoise Lemonnier-Delpy et Paul Pasteur, Publications des Universités de Rouen et Le Havre, 2009, p. 307-318.

Anna Conti, *Le Journal d'éducation de Marianne et Charles Prevost pour 1789-1808 de René-Guillaume-Jean Prevost-Dassier : entre pratiques pédagogiques et discours*, Travail de Recherche sous la direction de Philip Rieder, 2007, 21 p.

Valérie Cossy, « L'écriture de la paternité ou l'enfance des pères : Prevost-Dassier, Sir Walter Finch et Victor Frankenstein », *Bulletin de l'Association Belle de Zuylen-Isabelle de Charrière*, 26, 2001, p. 6-11.

Simone Gougeaud-Arnaudeau, *La vie du chevalier de Bonnard (1744-1784) ou le bonheur de la raison*, préface de Dominique Julia, Paris, L'Harmattan, 2005, 324 p.

Histoire des pères et de la paternité, sous la direction de Jean Delumeau et Daniel Roche, Paris, Larousse, 1990, 478 p.

L'Institution du prince au XVIII^e siècle, Actes du huitième Colloque franco-italien des Sociétés française et italienne du XVIII^e siècle, édité par Gérard Luciani et Catherine Volpilhac-Augier, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2003, 316 p.

Dominique Julia, « Bernard de Bonnard, Gouverneur des princes d'Orléans, et son *Journal d'éducation* (1778-1782) », in *Mélanges de l'École française de Rome*, n° 109, 1997-1, p. 383-464.

Philippe Marchand, « Propos d'un noble artésien sur l'éducation. Les discours de Dubois de Fosseux 1782-1783 », *Revue du Nord*, n° 317, octobre-décembre 1996, p. 695-708.

Jean Meyer, *L'Éducation des princes en Europe*, Paris, Perrin, 2004, 278 p.

Auguste Pinloche, *La Réforme de l'éducation en Allemagne au dix-huitième siècle. Basedow et le philanthropisme*, Paris, A. Colin, 1889, VIII-597 p.

Gilbert Py, *Rousseau et les éducateurs. Étude sur la fortune des idées pédagogiques de Jean-Jacques Rousseau en France et en Europe au XVIII^e siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 1997, VI-624 p.

Pierre de Vargas, « L'éducation du "Petit Jullien", agent du Comité de Salut Public », in *L'Enfant, la famille et la Révolution française*, sous la direction de Marie-Françoise Lévy, Olivier Orban, 1990, p. 219-239.

*